



COMMUNE DE

LA ROUAUDIERE



**BULLETIN
MUNICIPAL**

1992 - N° 10

C'est devenu une tradition de venir, en début d'année, vous parler de la vie de la Commune ; le bulletin, ouvert à tous, vous rappelle les évènements et les activités des différentes associations, leurs problèmes, leurs espoirs.

1992, avec plusieurs consultations électorales, sera une année importante, du fait du renouvellement du Conseil Général, du Conseil Régional, du Sénat et sans doute d'un référendum.

Le Conseil Général, souvent méconnu, intervient dans les équipements dont nous nous servons tous les jours : routes, électricité, eau, logements, enseignement, communications, transports scolaires, assistance, etc...

Le Conseil Régional, résultat de la décentralisation en France, est appelé à jouer un rôle important avec la mise en place du marché commun ; l'Europe de demain sera sans doute l'Europe des Régions.

Vous aurez donc à vous prononcer en choisissant de nouveaux élus chargés de vous défendre et de préparer l'avenir.

Par votre bulletin de vote, vous participerez à la mise en place de nouveaux moyens qui, je le souhaite, contribueront à un avenir meilleur.



P. VIVIEN

BUDGET PRIMITIF 1991

La Commission des Finances s'est réunie en mars 1991 pour préparer le budget primitif avec la participation de Monsieur CALVEZ, Receveur Municipal.

Le budget primitif a été voté par le Conseil Municipal le 27 mars 1991. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- section de fonctionnement : 1 278 000 F contre 1 460 685 F en 1990
- section d'investissement : 456 833 F contre 1 327 300 F en 1990

Les taux des 4 taxes ont été corrigés afin de tenir compte de l'augmentation des bases d'imposition :

	taux 90	taux 91	Prod. 91
taxe d'habitation	14,00	13,44	81 312 F
taxe foncière bâti	24,70	23,71	91 177 F
taxe foncière non bâti	38,35	36,82	311 026 F
taxe professionnelle	7,29	7,00	162 330 F
			645 845 F

En 1990, le produit des 4 taxes était de 624 685 F, soit une augmentation globale de 3,30 %.

COMPTE ADMINISTRATIF 1990

Au cours de la même réunion, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 1990.

Fonctionnement : Recettes : 2 153 774,65 F

Dépenses : 2 000 782,10 F

soit un excédent de 152 992,55 F

Investissement : dépenses : 1 703 311,95 F

recettes : 1 780 454,09 F

d'où un excédent de 77 142,14 F

A la clôture de l'exercice 1990, les fonds libres s'élevaient dont à 230 134,69 F

.../...

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991

Le Conseil Municipal a voté le budget supplémentaire le 10 octobre 1991. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- fonctionnement : 71 767,55 F
- investissement : 129 409,69 F

COMPTABILITE 1991

A la fin de l'exercice 1991, le montant des dépenses s'élèvent à 1 520 804,21 F (473 mandats de paiement) et celui des recettes à 1 621 871,20 F (333 titres de recettes).

MANOIR

Au cours de l'année 1991, très peu de travaux ont été réalisés :

- fourniture d'une table + bancs pour la cuisine, par Monsieur VILLEFEU, pour un montant de 5 078,45 F
- installation électrique pour 3 656,82 F par Monsieur CHAUSSEE
- pose de gouttières pour 1 023,52 F par Monsieur DESERT.

Nous vous rappelons que le rez de chaussée est maintenant terminé et que vous pouvez le louer pour vos repas. Le prix de location est de 500 F. Réservation à faire à la Mairie.

LOGEMENTS LOCATIFS

Les 6 logements locatifs situés sur le lotissement communal sont tous occupés. Le prix des loyers a été augmenté le 1er juillet 1991, pour tenir compte de l'augmentation de l'indice du coût de construction :

- type III : 1 436 F au lieu de 1 398 F
- type IV : 1 543 F au lieu de 1 502 F
- type IV avec véranda : 1 946 F au lieu de 1 895 F - 1 972 F au lieu de 1 920 F

Dans ces logements, les locataires peuvent bénéficier de l'A.P.L. (attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales sous condition de ressources).

Les demandes de location sont à faire à la Mairie, les attributions étant faites par ordre d'inscription.

Dans ces logements, il est demandé, à l'entrée dans les lieux, un dépôt de garantie égal à 2 mois de loyer.

LOGEMENT ECOLE

Monsieur BOISSEAU, Directeur de l'école publique, ayant quitté le logement de fonction qu'il occupait à l'école, le Conseil Municipal a demandé à l'Inspection Académique, l'autorisation de louer ce logement. Accord a été donné sous réserve que "la location soit consentie à titre précaire, avec clause de résiliation sur préavis de 3 mois, et que le logement soit doté d'une entrée indépendante de l'école".

Divers travaux ont été réalisés pour une somme de 26 492 F (entrée au rez de chaussée, installation de WC, tapisserie et faïence dans la cuisine, revêtement de sols, porte d'entrée et fenêtre de la cuisine...)

Ce logement est loué, depuis le 1er avril 1991, à Monsieur et Madame GICQUEL Marcé, pour un loyer mensuel de 1 200 F.

ECOLE PUBLIQUE

Au cours de l'été 1991, la classe de Madame CHENAUT a été rénovée :

- dépose et pose d'un nouveau plancher avec la participation de parents d'élèves ;
- revêtement de sol en dalles (dans la classe et dans l'entrée)
- soubassement : pose de buflon et de plinthes
- peinture des radiateurs et des dessous de fenêtres ;
- raccordements électriques.

Le montant total de ces travaux est de 30 000 F environ et ouvrent droit à une subvention départementale au titre des fonds scolaires, de 20 %.

.../...

En 1991, la Commune a payé 10 996,82 F de fournitures scolaires pour les 2 classes de l'école. Elle a également versé une subvention de 3 500 F au titre de la participation au voyage scolaire et à l'achat de jouets pour l'arbre de Noël.

C. E.S. : Depuis la rentrée de septembre 1991, un nouveau contrat C.E.S. a été conclu avec Madame COLAS Nathalie, pour assurer le poste d'aide maternelle dans la petite classe. C'est un emploi à mi-temps, rémunéré sur la base du SMIG. La Commune bénéficie de l'exonération des charges patronales et perçoit une aide du CNASEA.

Ce poste sera à pourvoir au cours de la prochaine année scolaire.

Ramassage scolaire : Depuis la rentrée de septembre 1991, 31 enfants bénéficient du transport scolaire pour venir en classe à l'école publique de LA ROUAUDIERE.

Le coût journalier du transport est de 158,50 F (pris en charge par le Département) + 5,50 F restant à la charge de la Commune.

Piscine :

Comme depuis plusieurs années, l'Association Familiale a organisé des cours de natation à la piscine de Craon, au printemps 1991. 22 enfants scolarisés à La Rouaudière ont bénéficié de ces cours. La participation de la Commune a été de 6 349,86 F soit 288,62 F par enfant (257,63 F en 1990).

Cantine :

Les sommes encaissées en 1991 se sont élevées à 34 755,95 F.

Le montant des dépenses est de :

- alimentation : 29 393,21 F
- dépenses de personnel : 43 000 F environ.

Depuis la rentrée de septembre 1991, dans un souci de simplification et en accord avec le Receveur Municipal, les repas sont recouverts sous forme de tickets, qui sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de 11,85 F. Il est demandé à chaque enfant d'être en possession d'un ticket pour prendre son repas.

D'autre part, il est demandé aux familles de bien vouloir prévenir l'agent de service, Madame SABIN, lorsqu'un enfant mange à la cantine occasionnellement ou pour un enfant mangeant régulièrement lorsqu'il sera absent. Vous pouvez joindre Madame SABIN à son domicile, avant 9 h 30, en appelant au 43.06.60.49.

VOIRIE

En 1991, les dépenses relatives à la voirie se sont élevées à 36 204,13 F en entretien courant et à 28 240,73 F en travaux d'investissement.

Pour 1992, le projet de budget voirie proposé par la Subdivision de l'Équipement de CRAON s'établit comme suit :

- renforcement de structure :
 - V.C. n° 5 de Chelun..... 12 000 F
 - CR de l'Augerie..... 33 000 F
- Curage de fossés :
 - C.R. de l'Augerie 6 000 F
 - V.C. n° 201 des Grossières..... 16 000 F

Comme les années précédentes, les curages de fossés sont effectués sans transport de terre ; il est donc fait appel aux riverains (ou autres personnes) ayant besoin de terre, pour assurer le transport. Bien vouloir se faire connaître à la Mairie si vous souhaitez de la terre.

Nous rappelons à chaque exploitant qu'il est tenu de vérifier le bon fonctionnement des collecteurs dépendant de son exploitation (vérifier aussi les grilles). Afin de repérer les regards et grilles en bordure des routes, il a été enfoncé des poteaux ; veuillez à ne pas les enlever.

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les tarifs de location de la salle socio-culturelle ont été réévalués de 3 % au 1er juin 1991.

- banquet - mariage : grande salle	453 F
petite salle	227 F
cuisine	227 F
- Réunion - Vin d'honneur : grande salle.....	200 F
petite salle	90 F
cantine	63 F
- Bal public (grande salle uniquement).....	1 133 F
- Concours de cartes : grande salle	757 F
petite salle	302 F

.../...

- Participation aux frais de chauffage : grande salle140 F
- petite salle 69 F

Ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors commune. Une somme de 100 F est demandée aux personnes qui annulent leur réservation sans motif valable. D'autre part, comme les années précédentes, chaque société locale a droit, une fois par année civile, à une location gratuite.

Au cours de l'année 1991, les locations se sont élevées à 22 945,50 F et les dépenses à 31 905,99 F : électricité (16 261,21 F), eau (775 F environ), téléphone (688,43 F), gaz (1 181,35 F), produits entretien (2 356,49 F), frais de nettoyage (241 H, soit 13 000 F environ).

Les 150 couverts, achetés en 1990, peuvent être loués aux utilisateurs de la salle moyennant une participation de 2 F par couvert. La réservation est à faire à la Mairie, en même temps que la réservation de la salle.

Après chaque location, il est rappelé que la cuisine doit être laissée propre, ainsi que la vaisselle.

R E P A S D U 3ème A G E

Le repas annuel offert par la Commune aux personnes de plus de 65 ans a eu lieu le 28 octobre 1991, au restaurant GUILLON. 34 personnes y ont participé. Montant de la dépense : 2 720 F.

E T A T C I V I L 1 9 9 1

Naissances :

- 14 janvier : Pierre CHENAUT
- 02 février : Marlène BERU
- 15 février : Edwige PITON
- 02 juin : Ophélie COLAS
- 11 juillet : Kévin VIGNAIS
- 02 août : Elodie GRUEL

Mariages :

- 14 septembre : Hervé COLAS avec Nathalie GOEBAU
- 21 septembre : Marcel GICQUEL avec Maryline CHAILLOT

Décès :

- 08 novembre à Rennes : Jean PERROCHE

LISTE ELECTORALE

Nous vous rappelons que la période de révision de la liste électorale s'étale du 1er septembre au 31 décembre de chaque année. Il est donc nécessaire de se faire inscrire avant le 31 décembre si vous voulez voter à LA ROUAUDIERE, l'année suivante. Aucune inscription ne se fait d'office.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie :

- mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30
- vendredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 30
- mercredi : mairie fermée au public, mais possibilité de prendre rendez-vous pour dossiers assez longs : vieillesse, mutations terres...

COMMUNIQUEES DES SOCIETES LOCALES

CLUB DES BONS AMIS

Chaque semaine, le Club est heureux de se retrouver, rompant avec la solitude. Les voyages, sorties, rencontres sont toujours aussi nombreux, plusieurs de nos adhérents ont fait le voyage à Andorre.

Une visite à l'Inoxydable de l'Ouest à Congrier, nous a permis de voir l'ossature métallique des deux gares du funiculaire de Montmartre à Paris ; des sphères pour produit isolant pour crème de beauté, chariot pour transfusion sanguine, les soudures sur inox sont faites manuellement par des ouvriers qualifiés.

Visite au musée de l'ardoise à Renazé : cette visite avait pour but de nous faire revivre le passé, la mémoire d'un métier, le commentaire était fait par des bénévoles, d'anciens de la mine et d'amis.

Journée cantonale à La Rouaudière - rencontre annuelle des ruraux. Le matin visite de la gendarmerie de St Aignan/Roë, présenté par le Chef Lebras et ses gendarmes. Chaque groupe a présenté le matériel et son fonctionnement, bureau des gendarmes. 5 700 heures de service à l'extérieur, 80 heures par mois par gendarme, 12 500 hectares à contrôler ; ils ont tous une formation complète sophistiquée, ils possèdent un radar muni d'un saphir. La gendarmerie de St Aignan compte 5 gendarmes et 1 chef de brigade.

Le midi, un repas campagnard a été servi à La Rouaudière, divers jeux furent ensuite partagés tout au long de l'après-midi.

Visite de la Petite Couère, mine bleue. Descente en funiculaire 126 mètres sous terre. Visite commentée, projection de diaporamas, exposition de matériel ; cette visite a été bien appréciée, un apport culturel pour tous.

Visite de l'île Briand qui appartient à l'état national, sont présentés 4 tandems de trotteurs français, breton, percheron, normand et alzan. 30 hommes sont responsables de cette activité ; nous avons passé une bonne journée après ces deux visites.

34 personnes ont partagé le repas offert par la Commune autour de M. Vivien, Maire et de M. Girard, Président du Club.

Le club des Bons Amis invite tous ceux qui veulent nous rejoindre et partager ses voyages, rencontres et sorties. Ça fait du bien de pouvoir se rencontrer, échanger de bons souvenirs.

La Secrétaire

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a été entièrement renouvelé le vendredi 17 janvier 1992. Trop peu de personnes ont participé à cette réunion.

A la suite du vote, le nouveau bureau est composé comme suit :

- Président : M. PERROCHE Olivier
- Vice-Président : M. CAILLARD Didier
M. CHEVILLARD Philippe
- Secrétaire : M. DUPONT Daniel
- Secrétaire-adjoint : M. SERVEAU Guillaume
- Trésorier : M. BOISSEAU Patrice
- Trésorier-adjoint : M. CHENAUT Denis

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui se sont dévouées pour assister à la soirée, ainsi que celles qui ont contribué au succès des manifestations 1991, et espère une bonne participation de tous pour l'année 1992.

La soirée de l'élection du nouveau bureau s'est terminée par un vin d'honneur et une galette offerts à toutes les personnes de la Commune qui avaient bien voulu se déplacer.

Toute personne ayant eu des voix lors du vote, est considérée comme membre du Comité des Fêtes.

.../...

Calendrier des fêtes 1992 :

-20 - 21 et 22 mars : concours de belote

19 juillet : fête auto-rodéo, suivie d'une soirée dansante

- 05 décembre : réservation de la salle pour ?

- 31 décembre : réservation de la salle pour St Sylvestre

Le Secrétaire

ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Animations pendant l'année 1991 :

Toujours une bonne ambiance à la galette des rois le 26 janvier avec 172 entrées, un peu moins que l'année précédente, toujours beaucoup d'absents.

Tournoi seniors juniors du 16 mai : 18 équipes ont participé au tournoi de l'A.S.R. Deux équipes de moins que l'année 1990. Le tournoi fut gagné par les jeunes de St Aignan contre Moutiers.

Tournoi inter-familles du 23 juin : toujours une bonne participation et dans une très bonne ambiance.

Tournoi Mémorial Gilbert MANCEAU du 25 août : ce tournoi a réuni 3 équipes seulement. Les clubs boudent un peu les tournois en début de championnat et en plus tous les joueurs ne sont pas rentrés de vacances. Je ne sais pas si l'on va continuer ce tournoi. Il fut remporté par l'équipe de Chelun.

Concours de belote à la dinde et au cageot d'huitres des 20 - 21 et 22 décembre : un peu moins d'engagements que l'année précédente. 4 équipes de moins, mais le bilan reste positif.

Maintenant parlons un peu de football :

- 1 équipe seniors-juniors avec 17 licenciés, qui a terminé 1ère de son groupe, ce qui a permis de monter en division supérieure, soit en 2ème division. L'équipe a remporté le Challenge Départemental de Promotion 2ème division. Nous pouvons les féliciter ; en Coupe du Maine et du District, l'équipe s'est également bien comportée

- 1 équipe cadets avec entente La Rouaudière-St Aignan, qui marche très bien et qui est placée dans les premières places.

- 1 équipe minimes avec entente La Rouaudière-St Aignan, qui est classée dans la 1ère moitié du tableau.

- 1 équipe pupilles : 7 licenciés, qui a fini 2ème aux matches aller et aux matches retour ; elle joue dans le groupe de Cossé et est très bien placée pour l'instant.

- 1 équipe poussins : 9 licenciés, qui est placée au milieu du tableau. Dans l'équipe, il y a beaucoup de débutants qui se défendent très bien.

Le Bureau remercie les Etablissements Doineau, qui ont offert un jeu de maillots, ainsi que la Commune pour l'entretien du terrain et des vestiaires, ainsi que pour la subvention qui est faible (mais on fait avec). Si l'alcool aux buvettes est interdit, tous les clubs auront de gros problèmes financiers. Tous les dimanches, il faut en moyenne 200 F pour l'arbitrage. Le Bureau remercie toutes les personnes qui prennent une carte de membre bienfaiteur pour le soutien du Club, car il en a besoin. Dommage que les personnes de la Commune boudent un peu le stade. Nous remercions également toutes les personnes qui nous aident bénévolement.

Dates à retenir :

- pour le tournoi de l'A.S.R., ce sera dans doute le samedi 16 ou 23 mai, rien n'est définitif.
- tournoi inter-familles : 20 ou 27 juin
- mémorial Gilbert Manceau : on en rediscutera
- concours de belote : 18 - 19 et 20 décembre

Une réunion est prévue prochainement pour arrêter toutes les dates du calendrier. Cette année réélection du Bureau et de la présidence à la fin du championnat.

Le Président

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

A la rentrée 1991-1992, l'école accueille 53 enfants, dont 30 dans la classe enfantine.

- Mmes DOINEAU et VILLEFEU et MM. PANON et DELONGLE ont été élus au Conseil d'Ecole.
- Le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves est composé comme suit :

- Président : M. PANON
- Secrétaire : Mme ROBERT S.
- Trésorière : Mme DOINEAU E.

Cette Association contribue à améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants et trouve ses finances dans son méchoui annuel, qui aura lieu le samedi 27 juin 1992.

Activités péri-scolaires : modélisme - USEP (hand-ball le mercredi après-midi - coopérative scolaire - fête de Noël (danses, chansons, saynettes...) - voyage scolaire (le dernier a eu lieu en juin 1991 au Château-des-Ducs à Nantes).

.../...

DIRECTION COMMERCIALE

Paris, le 17 Décembre 91

Madame, Monsieur,

Parmi les très nombreux dossiers que nous avons recus pour cette seconde année du concours "Un Patrimoine pour demain", celui que vous nous avez fait parvenir a été apprécié et examiné en détail.

Nous vous remercions du soin que vous y avez apporté. Votre enthousiasme pour ce projet, qui vous tient tant à coeur, est visible.

Le jury, souverain, qui s'est prononcé le 11 Décembre 91 n'a malheureusement pas retenu ce dossier, malgré ses qualités. La liste des projets primés sera publiée dans notre numéro du 24 Janvier 92.

Je souhaite que même sans l'aide directe de Pèlerin Magazine, votre projet pourra avancer dans sa réalisation.

Veillez croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

*Je tiens à remercier toutes
les personnes qui ont bien
voulu participer à la
constitution de ce dossier.*

Florence MILLEVOYE
Responsable du projet

M. BOISSEAU F.

S.I. ST AIGNAN



Chaque année, l'élaboration des bulletins municipaux permet au Syndicat d'initiative de Saint Aignan Sur Roë de vous donner le compte-rendu de ses activités dans le canton.

Tout d'abord sachez que le document sur les blasons de nos communes, édité en fin d'année dernière, est toujours en vente, au prix de 20 Frs, dans les mairies et dans certains commerces du canton.

Une collaboration privilégiée avec les S.I. de Craon et de Cossé Le Vivien nous a permis de mettre gratuitement à votre disposition un petit fascicule sur le Sud-Ouest Mayennais. C'est aussi avec ces deux cantons que nous étions présents sur un stand à la journée nautique de La Rincerie, le 7 juillet dernier.

Nous travaillons également en harmonie avec la Micro-région et nous essayons de pratiquer une politique globale de promotion touristique sur les Marches-Loire-Anjou-Bretagne. C'est pour cette raison que nous avons participé à la foire de Béré.

Et comme les années précédentes, nous avons animé un stand aux Renazéennes pour assurer une information et un lieu de rencontre pour tous les visiteurs.

Le 30 Juin dernier, nous avons organisé un Rallye-vélo sur les communes de St Aignan et La Rouaudière. Les partants ne furent pas nombreux au départ, néanmoins le soleil estivale et le parcours, ponctué de divertissements, ont contribué à faire de cette journée une fête sympathique et appréciée. Nous renouvelerons cette expérience, peut-être l'année prochaine.

Nous avons des projets encore un peu flous pour l'année prochaine, nous sommes à l'écoute de tous et nous espérons être ce trait d'union entre les désirs culturels et touristiques des communes et notre politique de mise en valeur de notre patrimoine.

La Gendarmerie

L'année 1991 a très mal commencé pour la Brigade.
Le 6 janvier vers minuit, nuit de l'épiphanie, 4 jeunes gens de la région ont trouvé la mort sur la route allant de LAUBRIERES à BALLOTS.

L'émotion a été très vive dans la région.
Cependant les mois passent et les conducteurs de voitures légères et de poids lourds prennent toujours autant de risques. Il nous faut donc en plus de la répression, prévenir de tels accidents en appelant quelques conseils.

RESPECTEZ LES VITESSES AUTORISEES.
BOUCLEZ VOTRE CEINTURE.
NE PRENEZ PAS LE VOLANT APRES AVOIR ABSORBE DE L'ALCOOL.
RESPECTEZ LES DISTANCES DE SECURITE.
VEILLEZ AU BON EQUIPEMENT DES VEHICULES.

Pour les agriculteurs, veillez au bon éclairage et à la signalisation de vos engins ainsi que les largeurs.

Respectez le stationnement. Devant certains commerces, le passage est souvent bouché. Des avertissements ont été donnés. Ce ne sera pas toujours le cas.

Il a été constaté beaucoup trop d'affaires, cette année, liées à la consommation abusive d'alcool (Conduite sous l'empire d'un état alcoolique, problèmes dans les couples, coups et blessures, etc...).

Une trentaine de conducteurs ont été verbalisés cette année pour conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique. Autant que l'an dernier et c'est trop.

Au sujet des affaires judiciaires, la plus importante a été le hold-up de BALLOTS. L'affaire a été résolue par la Gendarmerie de RENNES (35). L'auteur (un Lt Colonel des pompiers de CHARTRES) avait commis 32 faits identiques sur le territoire national.

Un drame s'est produit à BALLOTS. Une voiture avec une passagère qui se trouvait stationnée trop près de la berge s'est retrouvée à l'eau très rapidement noyant ainsi une personne.

Il y a beaucoup de plans d'eau dans la région. Soyez vigilants et respectez les consignes de sécurité.

Un problème avait été soulevé dans un des bulletins municipaux il y a quelques années. C'est la sécurité de nos enfants. L'on voit trop souvent des enfants seuls en bas âge. L'on est obligé de penser à l'affaire d'ELNE (66). Ces faits peuvent se produire chez nous. Soyez très attentifs à ces problèmes et prévenez nous en cas de difficultés (enfants suivis par des véhicules ou attitude suspecte d'individus.). Ce n'est pas quand le mal est fait qu'il faut réagir.

Les parents, élus, enseignants, éducateurs, grands parents et nous même avons un rôle de prévention à jouer. Je compte sur vous pour que de tels faits ne se produisent pas dans le secteur.

Quelques nouvelles de la Brigade:

Départ du Gendarme MENIER, Hubert pour la Gendarmerie maritime à CHERBOURG (50) le 01 octobre 1991. Il est remplacé dans ses fonctions par le Gendarme BACHELET, Franck, 23 ans, originaire de LILLE (59). Bonne adaptation pour ces deux Gendarmes.

Le Gendarme MOYON, Jean-Charles a été décoré de la Médaille de Bronze de la Défense Nationale.

Nous tenons à remercier M. Le Maire et le conseil municipal pour leur attachement à la qualité de la vie des Gendarmes et des familles. Cette année, des fenêtres avec vitres anti-agression ont été posées dans les bureaux avec des volets roulants à la satisfaction du personnel.

Nous avons une naissance à la Brigade. Il s'agit de Johann né le 14 novembre 1991 à CHATEAUBRIAND, fils du Gendarme PEROCHEAU et de madame.

Cette année est celle du bicentenaire de la Gendarmerie 1791 / 1991. A cette occasion un tilleul a été planté dans la caserne derrière le logement des familles.

Nous terminerons avec une pensée pour Jean-Louis, fils du Maire de SAINT AIGNAN SUR ROE qui était un ami de la Gendarmerie. En effet, il a réalisé des reportages sur notre institution. Il restera longtemps dans notre mémoire. Qu'il repose en paix et encore merci Jean-Louis pour ce que tu as fait.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Soyez prudents pour ces jours de fête qui peuvent mal se terminer sur les routes.

Le MDL/Chef LE BRAS et ses Gendarmes.